

SAVOIR-FAIRE



Filière cuir, luxe, textile et *métiers d'art*

Synthèse Feuille de route 2020/2022

du geste à
L INNOVATION



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd'hui, explorons demain



SOMMAIRE

Une filière dynamique

P 4

Une stratégie partagée

P 5

Une ambition forte déclinée
en 4 axes

P 7

AXE 1

Développer les projets
d'entreprises

P 8

AXE 2

Créer et maintenir des emplois et
compétences sur tous les territoires

P 11

AXE 3

Reconnaître et rendre attractifs les
savoir-faire d'excellence

P 14

AXE 4

Favoriser le rayonnement
et l'accès au marché des entreprises

P 17

Indicateurs

P 19





Ce n'est un secret pour personne : il est des projets qui me tiennent particulièrement à cœur. Parce qu'ils m'évoquent des souvenirs, des sensations, des passions. Parce qu'ils symbolisent à eux-seuls toute l'essence de l'accompagnement régional, aussi, la raison d'être de nos politiques publiques. Ou, tout simplement, parce qu'ils redonnent vie aux territoires, dans tous les sens du terme.

La feuille de route Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Arts fait partie de tels projets. Plus que tout autre, elle donne du sens à notre action ; en outre, cette culture du beau geste qui m'est chère se trouve au croisement de plusieurs ambitions.

D'abord, celle de regrouper en une seule filière tant de savoir-faire d'excellence et tant d'entreprises – plusieurs centaines, même. Quelle fierté ! J'en suis persuadé, la structuration de cette filière permettra des fertilisations croisées entre elles, ainsi qu'une force de frappe sans précédent.

Ensuite, à l'ambition multisectorielle répond l'ambition multi-territoriale. En effet, quoi de plus néo-aquitain dans son essence que cette filière, dont les talents et les histoires sont disséminées à travers l'ensemble de nos territoires – des Deux Sèvres à la Dordogne, de Thiviers à Limoges, de la Vienne à la Charente ? Le génie de cette feuille de route est d'organiser la complémentarité géographique de nos pépites.

Enfin, l'ambition ultime de cette feuille de route réside dans les opportunités proposées à la fois aux jeunes, aux personnes en déprise professionnelle et aux entreprises. Car, in fine, quoi de plus fort que de permettre à celles et ceux qui cherchent un emploi d'acquiescer les compétences pour y parvenir durablement, tout en accompagnant les entreprises dans le recrutement d'employés qualifiés – et, cerise sur le gâteau, là où ils ou elles sont ? Aussi, je me réjouis particulièrement du fait que nombre de métiers concernés sont féminisés, ainsi qu'ouverts à tous les âges.

Ainsi, pour toutes ces raisons, et pour d'autres, je suis persuadé que cette feuille de route illustre de la plus belle et la plus concrète des manières l'action régionale, misant sur l'humain et la proximité.



Alain ROUSSET

Président du Conseil régional
de Nouvelle-Aquitaine

Une filière dynamique

CHIFFRES CLÉS



EMPLOIS

+ 10 000
SALARIÉS

2 611
ARTISANS

2 700
ARTISANS D'ART



+ 3 360
ENTREPRISES

157
ENTREPRISES
LABÉLISÉES EPV
(sept. 2019)

► CUIR

Tannerie, Ganterie,
Maroquinerie, Sellerie,
Chaussure

554 entreprises

3 900 salariés



► TEXTILE, MODE, AMEUBLEMENT

Tapisserie, Laine, Feutre,
Textile chaussant,
Textile technique

2 810 entreprises

3 865 salariés



► AUTRES MATÉRIAUX ET DOMAINES

Porcelaine, Céramique Architec-
ture, Métal, Verre, Cristal, Papier,
Graphisme, Impression, Facture
instrumentale

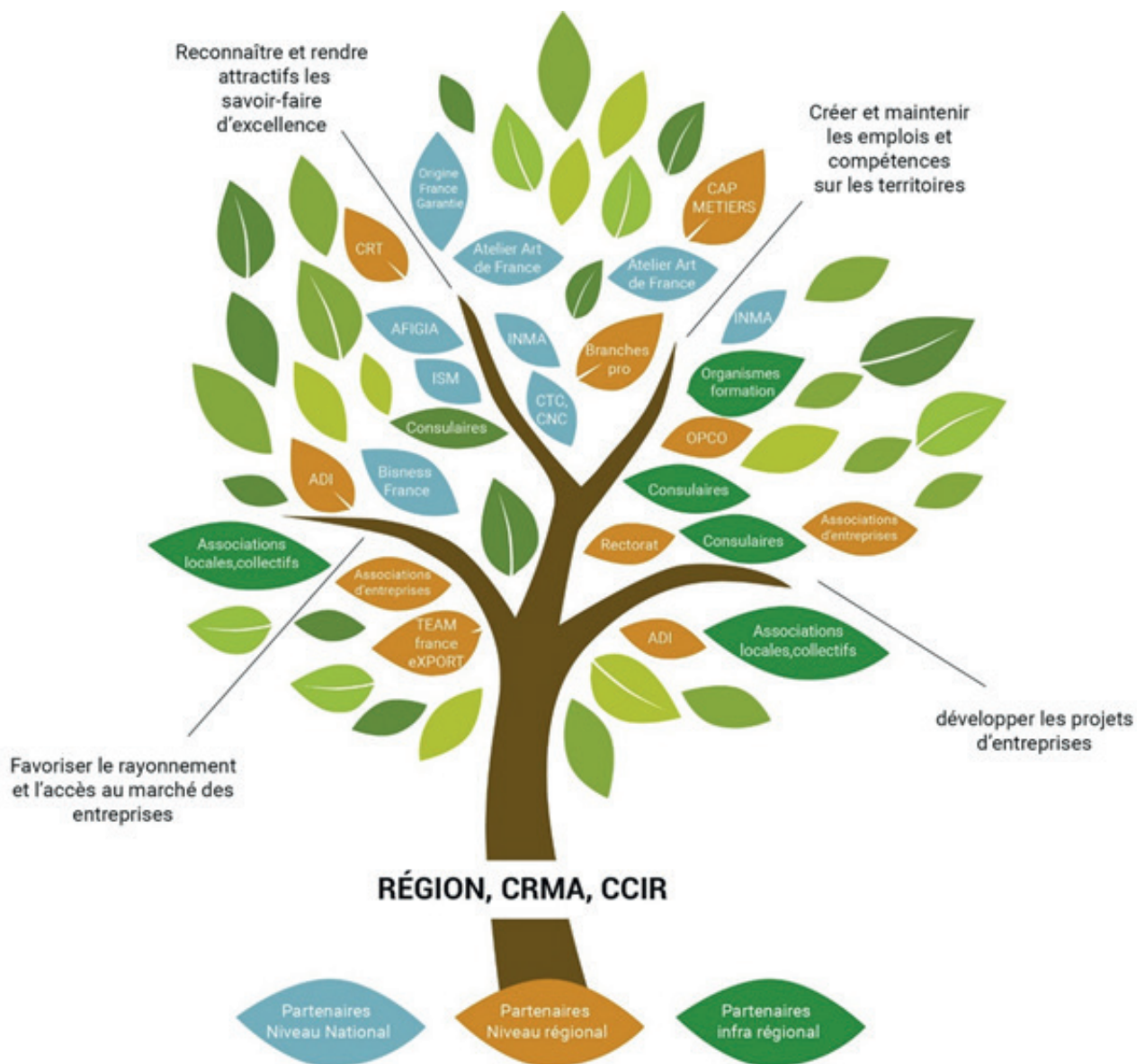
1^{re} région française en
céramique ornementale et de table



Une stratégie partagée

La Feuille de route a été construite en concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la filière :

- les professionnels (entreprises artisanales et industrielles, entreprises unipersonnelles, TPE, PME, ETI),
- et les partenaires de la filière (notamment : réseaux consulaires, ADI-NA, clusters et associations, Cap Métier Nouvelle-Aquitaine, CRT, Atelier Art de France, Institut National des Métiers d'Art).



Une mise en œuvre partenariale





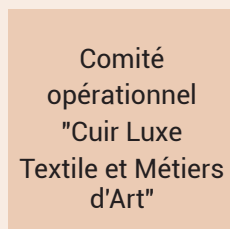
La multiplicité des cibles de la filière Cuir, Luxe, Textile et Métiers d'Art implique de fédérer de nombreux acteurs et certaines expertises, et de mettre en place un mode de pilotage qui favorise leur implication dans la durée et le partage des objectifs sur les territoires.

Cette gouvernance sera regroupée au sein de l' «Institut Régional Cuir Textile et Métiers d'Art» de Nouvelle-Aquitaine.

Institut Régional « Cuir Textile et Métiers d'Art » de Nouvelle-Aquitaine



- › Missions : **fixe les orientations** générales, **arbitre** les propositions issues de la concertation, **valide** chaque grande étape, **pilote** au regard des indicateurs
- › Regroupe les représentants des acteurs, présidé par la Région et co-présidé par la CCIR et la CRMA
- › Se réunit au moins 1 fois par an



- › Missions : suit la démarche, **assure** son **animation**, le respect du **calendrier**, **propose** des éléments au comité stratégique.
- › Regroupe les acteurs de la filière
- › Se réunit au moins 2 fois par an



- › Missions : **met en œuvre** les priorités, actions et **mobilise** les acteurs en local
- › Composition selon périmètre du projet
- › Se réunit en tant que de besoin



Région Nouvelle-Aquitaine - Unité cuir textile et métiers d'art
pilote, anime, coordonne

Une ambition forte déclinée en 4 axes

L'ambition de la Région et de ses partenaires est d'apporter une réponse globale et des solutions adaptées aux différents profils de ces entreprises détenant un savoir-faire d'excellence et patrimonial. C'est toute une filière économique cohérente qu'il convient d'accompagner, selon ces champs de compétences, pour lui permettre de poursuivre sa structuration, relever pleinement les défis d'aujourd'hui et accéder à de nouveaux marchés. Au terme d'une concertation de 6 mois avec l'ensemble des partenaires et acteurs de la filière, la Région fixe une stratégie et un plan d'actions en 4 axes sur 2020 – 2022.

1 AMBITION : *du geste à* L'INNOVATION

4 AXES

Développer les projets d'entreprises

Créer et maintenir des emplois et compétences sur tous les territoires

Reconnaître et rendre attractifs les savoir-faire d'excellence

Favoriser le rayonnement et l'accès au marché des entreprises

17 PRIORITES

1.1 Stimuler la créativité via des réseaux performants

2.1 Anticiper l'évolution des compétences

3.1 Intégrer les réseaux et les politiques au niveau national et européen

4.1 S'approvisionner en local pour produire « Made in Nouvelle-Aquitaine »

1.2 Accélérer la transformation numérique des entreprises de la filière et moderniser les outils de production

2.2 Maintenir et assurer la transmission des savoir-faire et des compétences

3.2 Poursuivre la construction d'une image d'excellence

4.2 Développer de nouveaux marchés via de salons régionaux et nationaux

1.3 Soutenir les entreprises dans leurs démarches design et innovation

2.3 Renforcer l'attractivité des métiers de la filière

3.3 Améliorer la lisibilité de l'offre régionale d'accompagnement

4.3 Se développer sur les marchés internationaux

1.4 Favoriser les entreprises à s'inscrire dans l'éco-responsabilité

2.4 Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins du secteur et favoriser son lien avec les entreprises

3.4 Structurer l'offre de tourisme de savoir-faire

3.5 Accompagner les entreprises dans les démarches de labellisations reconnaissance et certification



AXE 1 DÉVELOPPER LES PROJETS D'ENTREPRISES

Contexte & Enjeux

Les entreprises aux savoir-faire d'excellence regroupent une diversité de professionnels qui par leur taille, leur activité, leur implantation géographique représentent de réelles opportunités pour nos territoires. A ce titre, la Nouvelle-Aquitaine dispose d'atouts comme :

- › des ateliers fournisseurs de maisons de haute-couture et d'enseigne de luxe (Hermès, Vuitton, Chanel...)
- › des textiles de haute technologie utilisés, par exemple, dans l'automobile, le nautisme
- › plus de 550 entreprises de la filière Cuir- Chaussures et 880 entreprises dans le Textile-Habillement
- › 28 % du chiffre d'affaires national de la chaussure
- › l'existence d'acteurs structurants (association Lainamac, Esprit Porcelaine, cluster Réso'Cuir, différents Pôles de Métiers d'Art ; chaire BALI...) et un partenariat actif envers les métiers d'art avec la Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat.

Cependant, le marché pour ces entreprises peut se révéler instable et incertain. Les acteurs de la filière doivent consolider l'équilibre et favoriser le développement de ces entreprises aux savoir-faire d'excellence.

PRIORITÉ 1.1 – STIMULER LA CRÉATIVITÉ VIA DES RÉSEAUX PERFORMANTS

Sur la filière, en cours de structuration, des réseaux d'acteurs se sont déjà constitués, à l'échelle infrarégionale et régionale :

- › sur les métiers d'art (Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin, Pôle des Métiers d'Art Limousin Nouvelle-Aquitaine, Association des Métiers d'Art et de Création de Cognac,...)
- › sur des secteurs particuliers (Lainamac, Chaire Biarritz Active Lifestyle Industry, Cluster Réso'Cuir Nouvelle-Aquitaine, Syndicat des Emailleurs, Esprit Porcelaine, Association Argilités...).

Par ailleurs, la Région a activé des partenariats spécifiques avec les réseaux consulaires afin de proposer un accompagnement adapté aux professionnels de la filière.

Sur cette base, il convient de poursuivre le maillage territorial de ces réseaux et de coordonner et renforcer les leviers d'actions des structures existantes et renouveler les partenariats avec les consulaires.

ACTIONS

Action 1.1.1 - Soutien aux structures porteuses d'un programme d'actions annuel contribuant au développement des porteurs et entreprises de la filière ou d'un sous-secteur

Action 1.1.2 – Accompagnement à la création de nouveaux réseaux d'acteurs en complémentarité de l'existant (lieux emblématiques, pépinières, projets en résidence...) pour un maillage territorial et une représentativité des sous-secteurs

Action 1.1.3 – Structuration des réseaux de partenariats pour faciliter la mutualisation de ressources humaines et matérielles (plateforme), permettant notamment l'accès aux marchés publics

Action 1.1.4 – Mise en ligne d'un annuaire des Savoir-faire en Nouvelle-Aquitaine facilitant les interactions (savoir-faire complémentaires, matériaux, services,...).

PRIORITÉ 1.2. ACCELERER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES ENTREPRISES DE LA FILIÈRE ET MODERNISER LES OUTILS DE PRODUCTION

La transformation numérique d'une entreprise consiste à introduire des outils, services ou usages numériques pour modifier sa manière de concevoir, de produire, de vendre et de communiquer. Celle-ci est une priorité régionale conformément à la feuille de route « Soutien à l'économie numérique 2018-2020 ».

En articulation avec celle-ci, il conviendra de renforcer l'information et la sensibilisation aux opportunités de cette transformation et de simplifier l'accompagnement.

Une attention particulière sera portée sur la protection des données et du savoir-faire des entreprises de la filière (RGPD, action de sensibilisation autour de la cybersécurité,...).

Par ailleurs, la maintenance, la modernisation, la mise en sécurité des équipements sont également des priorités des entreprises de la filière.

ACTIONS

Action 1.2.1 - Identification et mise en réseau des entreprises de la filière bénéficiant ou pouvant bénéficier de programmes régionaux de développement (Croissance Premium, Croissance TPE, Usine du Futur,...)

Action 1.2.2 - Accompagnement de structures pour proposer une solution de maintenance aux TPE et PME de la filière (identification des ressources)

Action 1.2.3 - Organisation d'événement sur la transformation numérique envers les entreprises aux savoir-faire d'excellence

PRIORITÉ 1.3. SOUTENIR LES ENTREPRISES DANS LEURS DEMARCHES D'INNOVATION PAR LE DESIGN

Les savoir-faire d'excellence sont un atout essentiel du patrimoine national. S'il est crucial de sauvegarder leurs techniques traditionnelles, il est aussi indispensable que ces entreprises évoluent avec leur temps. Le design et l'innovation rentrent dans leurs préoccupations quotidiennes pour leur permettre de se différencier, de s'orienter vers l'humain, l'individu, qu'il soit client, consommateur, utilisateur, ou usager et de combiner fonctionnement et esthétique.

Convaincue de cette opportunité, la Région a lancé à titre expérimental un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Design et Savoir-faire d'excellence » en avril 2019 au titre du Plan Régional Design. Cette action sera amenée à être renouvelée.

ACTIONS

Action 1.3.1 - Intégration du Design au cœur des entreprises au savoir-faire d'excellence : vers des AMI récurrents et thématiques

Action 1.3.2 – Sensibilisation et appropriation de l'approche Design via des séances de créativité (co-design) ou Centre de Design virtuel (information de premier niveau)»

PRIORITÉ 1.4. SOUTENIR LES ENTREPRISES À S'INSCRIRE DANS L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

Première région agricole française en valeur, peuplée de 6 millions d'habitants, la Nouvelle-Aquitaine a fait le choix de l'action via une feuille de route ambitieuse, NéoTerra (9 juillet 2019), et ainsi devenir une écorégion à la pointe en matière de solutions durables innovantes.

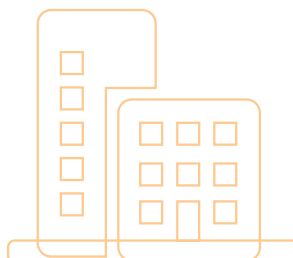
La création de richesses à partir de ressources naturelles locales ou de déchets pouvant servir de matières premières, augmente la part de l'emploi non délocalisable, et ainsi maintient et crée des emplois.

C'est pourquoi les démarches individuelles et collectives autour de l'écoconception, la Responsabilité environnementale, la traçabilité, la réparation et restauration, seront favorisées dans cette filière.

ACTIONS

Action 1.4.1 – Sensibilisation aux tendances et transitions environnementales et sociales

Action 1.4.2 – Soutien à l'innovation pour répondre aux attentes d'une consommation écoresponsable (écoconception, RSE, recyclage, eau, déchet, santé,...)





AXE 2 CRÉER ET MAINTENIR DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES SUR TOUS LES TERRITOIRES

Contexte et Enjeux

Les entreprises de la filière représentent près de 10 000 emplois directs en Nouvelle-Aquitaine. Ces métiers - qui exigent des compétences spécifiques et un maintien des savoir-faire traditionnels - projettent une exigence de qualité, de rayonnement et d'innovation de notre région et font à nouveau face depuis plusieurs années à un besoin en recrutements en hausse (+1.2% d'emplois salariés dans les secteurs textiles, habillement, cuir et chaussure sur la période 2013-2017 en Nouvelle-Aquitaine – source : Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine).

Si les grandes entreprises et groupes de luxe n'éprouvent pas ou peu de difficultés à recruter, il n'en est pas de même pour les PME et TPE et artisans de ces filières pour lesquels cela constitue l'un des premiers freins à la croissance.

A la difficulté de recruter, s'ajoute plusieurs problématiques qui peuvent menacer les compétences :

- › Une inadéquation entre l'offre de formation et les besoins relatifs aux métiers
- › Des savoirs fondamentaux pas toujours acquis et, en parallèle, une nécessité d'anticiper les compétences nouvelles et développer la pluri-compétence, en particulier dans les petites et moyennes structures
- › Une pyramide des âges dans certains secteurs très élevée qui pose la question du maintien et de la transmission des savoir-faire d'excellence

La Région Nouvelle-Aquitaine - en cohérence avec le Contrat Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) 2018-2022 et le futur Schéma Prévisionnel de l'Alternance - a pour ambition de préserver, développer et promouvoir les savoir-faire de ses entreprises afin de les accompagner dans leur croissance.

PRIORITÉ 2.1 ANTICIPER L'ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

Dans des secteurs où le capital humain est l'une des premières sources de richesses des entreprises, il est nécessaire d'anticiper l'évolution des compétences afin de s'adapter aux marchés et d'innover.

Pour répondre à ces mutations et saisir les opportunités de développement économique, il est nécessaire d'anticiper collectivement l'évolution du contenu des métiers par des outils de veille et d'accompagner les entreprises dans la gestion prévisionnelle de leurs emplois et compétences afin de mieux prévoir leurs besoins à court, moyen et long terme. Ces actions seront menées en cohérence avec les Contrats Régionaux de Filières (CRF).

ACTIONS

Action 2.1.1 - Accompagnement des entreprises dans la mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Action 2.1.2 - Veille sur l'évolution des métiers, notamment dans le cadre des transitions numériques et environnementales

Action 2.1.3 - Identification des compétences transférables afin de favoriser la polyvalence des salariés et leur mobilité professionnelle.

PRIORITÉ 2.2. MAINTENIR ET ASSURER LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE ET DES COMPÉTENCES

La compétitivité des secteurs du cuir, textile-mode et métiers d'art s'appuie sur la richesse et la qualité de ses multiples compétences. Leurs avenir résident donc dans le maintien et la transmission de ces savoir-faire ainsi que dans leurs facultés à y incorporer des innovations, notamment numériques.

Plus généralement, il est impératif de veiller à ce que les savoir-faire ne disparaissent pas lorsque les marchés évoluent, tout en intégrant les aspects liés à l'innovation.

Cette action peut être intégrée dans une réflexion plus globale de l'entreprise concernant le recours à l'alternance, qui constitue une solution efficace notamment pour les métiers rares/à faibles effectifs.

ACTIONS

Action 2.2.1 - Développement et maintien de formations et des formés sur les métiers d'excellence sur tout le territoire

Action 2.2.2 - Recensement des métiers rares (section à faible effectif)

Action 2.2.3 - Développement d'une méthodologie de transmission du savoir-faire entre détenteur et apprenants, notamment en utilisant les technologies actuelles (captation d'images, tutoriels...)

PRIORITÉ 2.3. RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE LA FILIÈRE

Les métiers de la filière, techniques et manuels, souffrent d'une image dévalorisée, notamment suite à la crise des années 80 et du fait que beaucoup d'ateliers ou de manufactures sont installés dans des territoires ruraux. Ce constat pose la problématique de l'attractivité générale des métiers manuels et de la nécessaire mise en lumière de la réalité du secteur à l'heure actuelle (moins de pénibilité, des métiers qui ont évolués fortement et intègrent des dimensions plus technologiques...), notamment dans le cadre de l'orientation des jeunes.

De plus, la faible attractivité des territoires ruraux pour les salariés et leurs familles peut également être un frein aux recrutements ou à la formation (problématique de transports ou de logement, particulièrement pour les apprentis).

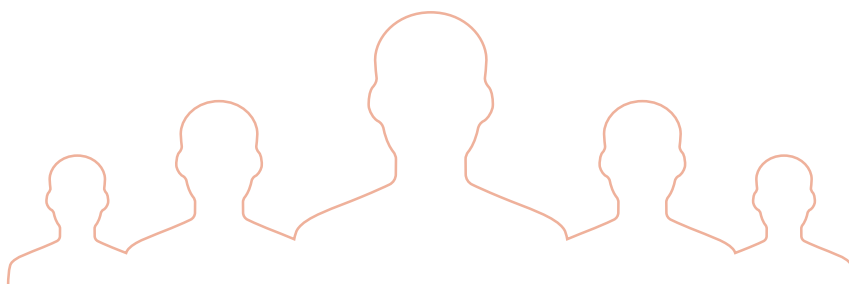
ACTIONS

Action 2.3.1 - Communication sur la diversité des métiers et valorisation des métiers manuels afin d'ouvrir à de nouveaux profils

Action 2.3.2 - Événementiels autour des métiers pour les rendre attractifs, notamment auprès des jeunes générations

Action 2.3.3 - Accompagnement des nouveaux arrivants et des apprentis, notamment en milieu rural (aide à la mobilité, accueil des conjoints)

Action 2.3.4 - Organisation et promotion de l'opération « A la découverte des Métiers d'Art »



PRIORITÉ 2.4. ADAPTER L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AUX BESOINS DU SECTEUR ET FAVORISER SON LIEN AVEC LES ENTREPRISES

A l'heure où les métiers se transforment et requièrent toujours plus d'exigence et de qualité, le développement du lien entreprise-formation s'impose plus que toujours à tous les niveaux.

Il convient tout d'abord d'aider l'entreprise dans sa fonction apprenante car certaines compétences ne peuvent être enseignées qu'au sein des entreprises qui les maîtrisent ou doivent être adaptées à leur production.

Dans la dynamique de la « Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018, plusieurs pistes sont à explorer pour réintégrer l'entreprise au cœur de la transmission de son savoir-faire tels que l'assouplissement de la formation en alternance (notamment pour les artisans) ou encore la conception de parcours de formation plus ouverts impliquant et s'adaptant aux besoins des entreprises.

Il s'agit également pour les acteurs de la formation de développer l'offre la plus adéquate sur tous les territoires, pour tous les publics et pour toutes les typologies d'entreprises. Il sera notamment important pour cela de s'appuyer sur le label des Campus des Métiers et des Qualifications pour articuler et animer l'ensemble des actions et les synergies locales en Nouvelle-Aquitaine.

ACTIONS

Action 2.4.1 - Développement du lien formation-emploi à des échelles territoriales pertinentes

Action 2.4.2 - Développement de l'ancrage et du rôle fédérateur des démarches de Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ), dont celui « Cuir, Textile, Mode et Luxe ».

Action 2.4.3 – Déclinaison sur la filière de la volonté régionale de promouvoir la voie de l'alternance en cohérence avec les besoins des entreprises (dont métiers rares, petites entreprises...)

Action 2.4.4 – Accompagnement de l'évolution des parcours de formation pour les entrants en les adaptant plus spécifiquement aux besoins des entreprises

Action 2.4.5 - Accompagnement de la transformation de l'appareil de formation aux nouveaux enjeux

PRIORITÉ 2.5. FACILITER LA REPRISE ET CESSION D'ENTREPRISE AUX SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

Tenant compte du départ à la retraite en nombre de la génération des baby-boomers, les entreprises - notamment les plus petites - doivent être formées pour la sauvegarde de leur savoir-faire et accompagnées dans le cadre de reprise d'ateliers de production classiques ou d'ateliers métiers d'art.

Il est indispensable d'intégrer cet accompagnement de plusieurs années dans des plans de formation conçus en amont et de faciliter la rencontre et la transmission des savoir-faire entre cédant et repreneur.

Ces dispositifs sont déjà inscrits dans les programmes d'action des réseaux consulaires, qu'il conviendra de renforcer.

ACTIONS

Action 2.5.1 Mise en relation entre cédant/repreneur d'entreprise aux savoir-faire d'excellence et adaptation à la filière d'un dispositif d'accompagnement progressif (1 à 3 ans)

Action 2.5.2 Sensibilisation des cédants potentiels



AXE 3

RECONNAÎTRE ET RENDRE ATTRACTIFS LES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE

Contexte & Enjeux

La Nouvelle-Aquitaine compte parmi ces marqueurs d'identité des savoir-faire artisanaux traditionnels reconnus comme la Porcelaine de Limoges, la Tapisserie d'Aubusson, les Charentaises, le Linge basque, les gants de Saint-Junien, les couteaux de Nontron... Miser sur ses métiers et produits de l'excellence est un facteur distinctif dans les politiques d'attractivité car ces savoir-faire sont souvent le reflet de l'identité culturelle de ces territoires.

Aussi, il convient de poursuivre les efforts de reconnaissance et de visibilité de cette filière au niveau national et régional avec la nécessité de rendre les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence plus visibles et d'exploiter leur potentiel touristique en s'appuyant par exemple sur la force des labels et certifications tout en améliorant la notoriété de ces derniers. Les professionnels attendent à ce sujet de réelles avancées qu'elles émanent des acteurs publics ou bien de réseaux associatifs ou encore de chefs d'entreprises emblématiques.

Par ailleurs, en construisant une image collective d'excellence régionale, des retombées positives pour chacun seront atteintes et des leviers auprès d'acteurs nationaux pourront être levés.

PRIORITÉ 3.1. INTÉGRER LES RÉSEAUX ET LES POLITIQUES AU NIVEAU NATIONAL ET EUROPÉEN

La présence des acteurs régionaux et leur implication dans des politiques nationales permettent une visibilité des dynamiques territoriales de la filière, et ainsi une meilleure reconnaissance des entreprises, pépites déjà connues ou en développement, à l'échelle nationale voire internationale.

Ainsi, par exemple, les Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA) orchestrées au niveau national par l'Institut National des Métiers d'Art, sont relayées, organisées, promues en région déjà depuis de nombreuses années. De plus, la valorisation nationale d'actions phares ou expérimentales pourraient se développer tout au long de l'année. Ateliers Art de France (AAF) est un autre acteur majeur des Métiers d'Art au niveau national. Des actions réunissent déjà AAF et la Région comme : le Salon Ob'Art à Bordeaux, le Salon International du Patrimoine Culturel, le Salon Révélation ou encore le concours annuel d'Ateliers d'Art de France. Ces actions pourront être renforcées et de nouvelles se développer.

ACTIONS

Action 3.1.1 - *Élaboration et mise en œuvre de programmes partenariaux (Institut National des Métiers d'Art, Atelier Art de France,...)*

Action 3.1.2 - *Représentation du territoire régional au sein du comité stratégique de filière « Mode et Luxe »*

Action 3.1.3 - *Représentation et positionnement européen (présence d'ambassadeurs dans les instances européennes)*

PRIORITÉ 3.2. POURSUIVRE LA CONSTRUCTION D'UNE IMAGE D'EXCELLENCE

La Nouvelle-Aquitaine est un territoire d'excellence : en termes de développement industriel à la pointe de l'innovation, en termes de diversité patrimoniale et architecturale, en termes de qualité gastronomique...et également avec les entreprises des secteurs du Cuir, Mode, Textile, Porcelaine, Email et Métiers d'Art.

Ces savoir-faire patrimoniaux sont valorisés à travers des webmagazine, le réseau des acteurs du tourisme ou encore le site internet régional dédié aux Métiers d'Art. De plus, afin de mettre à l'honneur les métiers et savoir-faire d'excellence autour de la filière, la Région souhaite organiser des événements destinés au grand public qui permettront de découvrir ses atouts et forces créatives de façon conviviale et valoriseront le « Made in Nouvelle-Aquitaine ».

Enfin, la Région anime une stratégie d'attractivité pour le développement des territoires. Pour ce faire, différentes actions sont en cours de réflexion avec notamment un « club de l'attractivité » qui rassemble des acteurs du territoire qui souhaitent s'engager et porter collectivement cette stratégie. Cette filière d'excellence sera un de ses axes d'actions.

ACTIONS

Action 3.2.1 – Enrichissement et actualisation du site internet Métiers d'Art Nouvelle-Aquitaine (formations, manifestations...)

Action 3.2.2 – Renforcement du partenariat avec la Maison Nouvelle-Aquitaine à Paris via son espace dédié aux savoir-faire et sa mission de promotion des filières d'excellence

Action 3.2.3 - Organisation d'événements grand public de promotion des entreprises de la filière pour valoriser l'excellence régionale et le « Made in Nouvelle-Aquitaine »

Action 3.2.4 - Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie digitale régionale afin de valoriser les savoir-faire régionaux (vidéo, réseaux sociaux, site internet, partenariat médias ...) articulée avec la stratégie d'attractivité régionale

Action 3.2.5 - Création d'un logo commun pour les entreprises de la filière

PRIORITE 3.3. AMELIORER LA LISIBILITE DE L'OFFRE REGIONALE D'ACCOMPAGNEMENT

D'après une étude menée par l'ISM en 2019, 81 % des entreprises Métiers d'Art sont unipersonnelles (sans salarié) et souvent confrontées à un manque de temps et de moyen humain pour accéder aux différentes aides existantes. Il convient donc de mettre en place un accompagnement spécifique pour faciliter l'accès des TPE aux aides de la Région et à l'expertise des partenaires.

Ce dispositif permettrait de construire des projets de développement globaux d'entreprise sur 2/3 ans et de les soutenir au fur et à mesure de leur mise en œuvre sans alourdir les démarches administratives.

ACTIONS

Action 3.3.1 – Amélioration de la lisibilité de l'offre d'accompagnement aux entreprises et simplification des démarches pour bénéficier des différentes aides individuelles régionales

PRIORITÉ 3.4 . STRUCTURER L'OFFRE DE TOURISME DE SAVOIR-FAIRE

Avec plus de 13 millions de visiteurs par an en France, le tourisme de savoir-faire est le dernier né et le plus plébiscité de la filière du tourisme culturel.

Le tourisme de savoir-faire offre de nombreux atouts de valorisation :

- › Vecteur de communication qui permet à l'entreprise de renforcer son image, sa notoriété et la fierté de ses acteurs.
- › Facteur de développement économique direct pour l'entreprise, notamment par la vente en boutique de ses produits.
- › Ancrage renforcé des entreprises sur les territoires.
- › Vecteur de promotion des savoir-faire et des métiers vers les jeunes, en favorisant l'échange et le dialogue et en mettant en lumière des métiers et des savoir-faire dans les branches qui connaissent un manque de main d'œuvre.

Cette nouvelle tendance illustre la complémentarité évidente entre tourisme, entreprises aux savoir-faire d'excellence et métiers d'art.

ACTIONS

Action 3.4.1 - Mise en place d'un Parcours coordonné d'accompagnement pour les démarches individuelles d'entreprises souhaitant s'ouvrir au grand public

Action 3.4.2 - Soutien à la création d'équipements spécifiques dédiés à la valorisation d'un ou plusieurs savoir-faire traditionnels

Action 3.4.3 - Recensement des entreprises et ateliers aptes et volontaires pour ouvrir leurs portes en segmentant les publics visés (scolaires, grand public...)

Action 3.4.4 - Mise en réseau, mutualisation et diffusion d'informations sur les différentes « routes des métiers d'art » et/ou des entreprises, ateliers ouverts au grand public

Action 3.4.5 - Mise en place d'un « Club Tourisme de savoir-faire » réunissant les acteurs publics et privés pour échanger sur leurs pratiques et mutualiser des actions de promotion partenariale des entreprises (France et international).

PRIORITÉ 3.5. ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LES DÉMARCHES DE LABELLISATIONS, RECONNAISSANCES ET DE CERTIFICATIONS

Que ce soit pour développer de nouveaux marchés, notamment nationaux ou internationaux, pour protéger leur marché existant, pour se rendre plus visible, pour asseoir une identité ou encore développer une activité de tourisme de savoir-faire, l'obtention de label, de reconnaissance est un élément clé pour les entreprises de la filière.

En 2019, la Nouvelle-Aquitaine compte : 210 Maitres Artisan Métiers d'Art ; 157 EPV et 4 IGIA (Porcelaine de Limoges, Tapis et Tapisserie d'Aubusson, Charentaises de Charente-Périgord).

Il convient de poursuivre et d'accompagner le développement de ces différentes labélisations. A ce titre, la Région et le réseau des CCI souhaitent être moteurs via un programme « Accélérateur EPV en Nouvelle-Aquitaine » se répartissant sur 4 axes d'un cercle vertueux : Détecter/Prospecter – Accompagner – Valoriser – Animer.

ACTIONS

Action 3.5.1 - Accompagnement du développement des labels et reconnaissance au niveau individuel (Qualité d'Artisan d'art, de Maître Artisan, Maître Artisan en métier d'Art, Meilleur ouvrier de France)

Action 3.5.2 - Soutien de démarches collectives d'entreprises pour la reconnaissance de nouvelles Indications Géographiques des produits industriels et artisanaux et la mise en œuvre des IGIA existantes

Action 3.5.3 - Elaboration et mise en œuvre d'un programme « Accélérateur EPV en Nouvelle-Aquitaine »

Action 3.5.4 - Travail avec les instances européennes pour faire reconnaître les Indications Géographiques à l'échelle européenne



AXE 4 FAVORISER LE RAYONNEMENT ET L'ACCÈS AU MARCHÉ DES ENTREPRISES

Contexte et Enjeux

La double approche approvisionnement local et développement national-international est une clé de réussite pour le rayonnement des entreprises. Preuves à l'appui : 95 % des européens croient en l'achat de produits fabriqués localement (observatoire Cetelem 2018) et depuis 2012, les exportations françaises de la filière cuir se sont accrues de 34 %. Ainsi les entreprises doivent développer des produits différenciants, made in local, tout en allant prospecter des marchés en forte demande de qualité et basés sur le savoir-faire à la française.

Pour répondre aux préoccupations croissantes des clients de « consommer local », une attention particulière sera portée aux projets innovants permettant la consolidation des entreprises travaillant avec des fournisseurs locaux ou favorisant l'utilisation/réutilisation de matières premières locales.

Par ailleurs, les partenaires poursuivront leur accompagnement à la prospection de nouveaux clients, à l'accès au marché national et à l'export pour répondre aux attentes des entreprises (plus de 50 % ont exprimé leur souhait d'un appui dans les années à venir - Enquête auprès de 153 entreprises néo-aquitaines - Observatoire économique CCIR 2018).

PRIORITE 4.1. S'APPROVISIONNER EN LOCAL POUR PRODUIRE « MADE IN NOUVELLE-AQUITAINE »

Structurer et consolider les filières stratégiques sur le territoire régional, en visant la production endogène des biens et services essentiels à la population est un des objectifs de la Région Nouvelle-Aquitaine inscrit dans la feuille de route NéoTerra.

Le territoire néo-aquitain regroupe de nombreuses ressources exploitables comme matières premières pour la filière : la cellulose de bois, le cuir, la fibre de carbone, la laine, le lin, le marc de raisin, le bois, le feutre ou encore le chanvre. Ainsi, pour aller vers des produits Made in Nouvelle-Aquitaine, le sourcing de ces matières premières en circuit-court local a du sens et doit être développé.

Cette priorité est complémentaire à « 1.4 Soutenir les entreprises à s'inscrire dans l'éco-responsabilité ». Toutes les deux s'inscrivent dans la feuille de route ambitieuse, NéoTerra, pour faire de la Nouvelle-Aquitaine une écorégion à la pointe en matière de solutions durables innovantes.

ACTIONS

Action 4.1.1 – Définition et mise en œuvre du projet Filière Excellence Cuir Nouvelle-Aquitaine (FECNA)

Action 4.1.2 – Accompagnement de projets favorisant l'utilisation de matières premières conçues, cultivées, élevées ou recyclées en Nouvelle-Aquitaine pour le sourcing de matières premières du textile, cuir et autres domaines des métiers d'art

PRIORITÉ 4.2. DÉVELOPPER DE NOUVEAUX MARCHÉS VIA DES SALONS RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Si l'activité des entreprises aux savoir-faire d'excellence s'inscrit souvent sur un territoire donné, son marché n'est rarement que local. Il est au moins national. Aussi, les entreprises de la filière, quelles que soient leurs tailles, doivent s'ouvrir pour commercialiser leurs produits ancestraux ou leurs nouveautés.

Une première étape peut être une présence sur des salons ou marchés locaux, une deuxième, la présence sur des salons à visibilité nationale voire internationale : un accompagnement, des formations en stratégie de marché sont nécessaires ; de même, des experts en scénographie pour mettre en scène les produits peuvent s'avérer utiles afin de capter le consommateur et d'attirer des futurs prescripteurs (architecte, hôtelier, restaurateur,...).

ACTIONS

Action 4.2.1 – Soutien financier à l'organisation d'événements, territoriaux et régionaux, Métiers d'Art ou sur un des sous-secteurs de la filière, favorisant la qualité des savoir-faire ou l'émergence de nouvelles actions

Action 4.2.2 – Accompagnement d'actions collectives sur des salons nationaux pertinents pour le développement des entreprises aux savoir-faire d'excellence

Action 4.2.3 – Mise en place de formations en stratégie de marché et en scénographie et les faire connaître (répertoire des formations en ligne)

Action 4.2.4 – Organisation de rencontres de prescripteurs de renom, d'influenceurs, d'acheteurs aux événements régionaux

Action 4.2.5 - Mise en place de showrooms virtuel et physiques, vitrines des savoir-faire régionaux

PRIORITÉ 4.3. SE DÉVELOPPER SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX

En complément des accompagnements individuels proposés par Team France Export Nouvelle-Aquitaine et d'un programme à l'export d'actions collectives, la Région a structuré un parcours d'accompagnement à l'internationalisation des écosystèmes appelé « Accompagnement SIRENA ». Ce parcours permet aux partenaires régionaux de mettre en œuvre des services et de déployer un plan d'action international afin d'inciter les entreprises des filières à s'inscrire dans une stratégie de développement à l'international sur la durée. Ces services peuvent être mis à disposition des entreprises aux savoir-faire d'excellence.

ACTIONS

Action 4.3.1 – Accompagnement d'actions collectives à l'export/international incluant une préparation préalable via le dispositif 1,2,3 Export (formation interculturelle, réglementation douanière, assurance, logistique...)

Action 4.3.2 - Accompagnement d'un parcours global de développement à l'export (Pass'Export régional)

Action 4.3.3 – Internationalisation des entreprises et de la filière via un collectif (Accompagnement SIRENA)

Action 4.3.4 – Soutien à l'organisation de rencontres d'acheteurs à l'international par domaine d'activité (décoration, aménagement, immobilier ...)

INDICATEURS DE SUIVI DU PROGRAMME D' ACTIONS

PRIORITÉS	INDICATEURS
AXE 1 : DÉVELOPPER LES PROJETS D'ENTREPRISES	
Priorité 1.1 - Stimuler la créativité via des réseaux performants	Cartographies des acteurs et projets Liste et cartographie des savoir-faire
Priorité 1.2 - Accélérer la transformation numérique des entreprises de la filière et moderniser les outils de production	Nombre d'événements organisés sur la « transformation numérique envers les Entreprises aux Savoir-faire d'excellence » Liste des aides régionales sur la transformation numérique et la modernisation
Priorité 1.3 - Soutenir les entreprises dans leurs démarches d'innovation par le Design	Liste des dossiers « Design et Savoir-faire d'excellence » accompagnés Nombre de consultations du centre de Design virtuel Liste des opérations organisées entre structures professionnelles et écoles intégrant le Design
Priorité 1.4 - Soutenir les entreprises à s'inscrire dans l'écoresponsabilité	Listes des aides régionales sur les projets écoresponsables
AXE 2 : CRÉER ET MAINTENIR DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES SUR TOUT LE TERRITOIRE	
Priorité 2.1 - Anticiper l'évolution des compétences	Liste des entreprises accompagnées par le Pôle Formation (démarche GPEC, plan de formation) Liste des études menées sur la filière (veille)
Priorité 2.2 - Maintenir et assurer la transmission des savoir-faire et des compétences	Liste et cartographies des métiers rares
Priorité 2.3 - Renforcer l'attractivité des métiers de la filière	Nombre d'évènement sur l'attractivité des métiers Liste des publications menées par la Région et ses partenaires
Priorité 2.4 - Adapter l'offre de formation professionnelle aux besoins du secteur et favoriser son lien avec les entreprises	Liste des analyses des besoins par bassin d'emplois Flux de formés du secteur Taux d'insertion issue des formations
Priorité 2.5 - Faciliter la reprise et cession d'entreprise aux savoir-faire d'excellence	Nombre d'ateliers de cession/transmission Nombre de diagnostics transmission
AXE 3 : RECONNAITRE ET RENDRE ATTRACTIF LES SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE	
Priorité 3.1 - Intégrer les réseaux et les politiques au niveau national et européen	Liste des programmes partenariaux nationaux et européen Liste des représentations régionales dans des instances nationales et européennes
Priorité 3.2 - Poursuivre la construction d'une image d'excellence	Nombre d'entreprises référencées sur le site Métiers d'art Nouvelle-Aquitaine et les EPV Nombre de vues sur les vidéos de la filière
Priorité 3.3 - Améliorer la lisibilité de l'offre régionale d'accompagnement	Création d'un dispositif activant différentes aides individuelles régionales
Priorité 3.4 - Structurer l'offre de tourisme de savoir-faire	Liste des projets soutenus en « Découverte économique » Nombre d'entreprises inscrites dans une action « Découverte économique »
Priorité 3.5 - Accompagner les entreprises dans les démarches de labellisations, de reconnaissances et de certifications	Liste et cartographie des reconnaissances (Maître d'art, Meilleur ouvrier de France, EPV, IG)
AXE 4 : FAVORISER LE RAYONNEMENT ET L'ACCÈS AU MARCHÉ DES ENTREPRISES	
Priorité 4.1 - S'approvisionner en local pour produire « Made in Nouvelle-Aquitaine »	Liste des entreprises utilisant des matières premières Made in Nouvelle-Aquitaine Liste des projets accompagnés favorisant l'utilisation de matières premières Made in Nouvelle-Aquitaine
Priorité 4.2 - Développer de nouveaux marchés via des salons régionaux et nationaux	Liste des salons régionaux accompagnés Liste des salons nationaux avec présence d'un pavillon régional et nombre d'exposants
Priorité 4.3 - Se développer sur les marchés internationaux	Liste des bénéficiaires de diag/flash/conseil Export Liste des actions rentrant dans le dispositif SIRENA



du geste à
L INNOVATION

POUR EN SAVOIR PLUS

entreprises.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd'hui, explorons demain